



La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée

Fanny Romain

► To cite this version:

Fanny Romain. La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée. Projets de paysage: revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2009, 3, 10.4000/paysage.25383 . hal-04626984

HAL Id: hal-04626984

<https://hal.science/hal-04626984v1>

Submitted on 27 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée

Intérêt d'une démarche comparative

*The construction of urban river landscapes in North Mediterranean towns –
Relevance of a comparative reasoning*

Fanny Romain



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/25383>

DOI : 10.4000/paysage.25383

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Institut Agro Rennes Angers, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École
de la nature et du paysage

Ce document vous est fourni par INESAAE



Référence électronique

Fanny Romain, « La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée », *Projets
de paysage* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 23 décembre 2009, consulté le 27 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/25383> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.25383>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers
annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée

Intérêt d'une démarche comparative

*The construction of urban river landscapes in North Mediterranean towns –
Relevance of a comparative reasoning*

Fanny Romain

Le fleuve devenu image urbaine

Figure 1. Exemples d'aménagement de berges fluviales en France



De haut en bas et de gauche à droite : Bordeaux, Lyon, Paris, Nantes¹.

- 1 Le fleuve est aujourd'hui un élément fort de mise en valeur, une vedette de la scène urbaine (voir image ci-dessus). Après une période d'usage principalement productiviste (Bethemont, Pelletier 1990, Labasse, 1989), il est devenu un objet esthétique convoité, dans la plupart des villes des pays dits développés, qui ont systématisé depuis une vingtaine d'années l'aménagement de leurs berges fluviales. Les exemples de ce nouvel engouement pour la réhabilitation de l'eau en ville, appelé « retour au fleuve² » ne manquent pas, en France comme dans la plupart des pays dits développés : l'aménagement des berges fluviales est désormais un *topos*³ des interventions paysagères. C'est aussi une compétition qui se joue entre les agglomérations pour transformer le site fluvial en images essentielles du décor urbain, dictées par une mise en scène naturaliste (Chabenat, 1996, Bonin, 2007). En tant que paysagiste chercheur, il nous semble essentiel de comprendre les raisons de cette place des paysages fluviaux dans la rhétorique urbaine. Que signifie ce processus récent de construction paysagère ? Quels en sont les enjeux urbains ?
- 2 La notion de paysage est ici employée au sens donné par la *Convention européenne du paysage* : « Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains, et de leurs interrelations » (article 1). La perception du paysage s'effectue ainsi à deux niveaux, l'un objectif : sa réalité matérielle ; l'autre subjectif : l'espace lu, selon les spécificités du regard qu'un individu ou un groupe pose sur lui (Corbin, 2001, Berque, 1995, Roger, 1997), ces deux aspects étant liés. La notion de construction des paysages évoque alors non seulement la transformation physique d'objets spatiaux, mais aussi la transformation du regard sur ces objets. C'est pourquoi la question de la traversée du fleuve dans la ville est abordée en analysant les *formes objectives* prises par « l'interpénétration entre un milieu fluvial et un milieu urbain⁴ » (Valette, 2006), et selon les *schèmes de représentations sociales*⁵ créés par cette interpénétration.

- 3 Les fleuves nord-méditerranéens constituent un laboratoire pertinent pour cette analyse. Alors que leur régime torrentiel a longtemps rendu nécessaire de se tenir à distance de leur thalweg, au cours des cinquante dernières années, l'urbanisation s'est rapprochée d'eux, du fait de l'essor démographique qu'a connu l'arc méditerranéen, et également en raison du perfectionnement des ouvrages de protection contre les crues. Mais, sur cette absence de tradition de mise en scène des rives urbaines, tradition classique pour les fleuves de régime régulier, on peut supposer que la vague actuelle de scénographie fluviale, qui commence à toucher les villes nord-méditerranéennes, bouleverse les représentations sociales de ces rivières urbaines.
- 4 L'hypothèse générale de cette recherche défend l'idée que le nouveau statut du fleuve comme élément perceptible de la scène urbaine est la conséquence, dans les villes nord-méditerranéennes, de son rôle identitaire et structurant. Au travers de cette nouvelle prise en compte du fleuve, le projet de paysage⁶ apparaît alors comme un outil essentiel du projet urbain : l'invention du « fleuve paysage », nouvelle polarité sociale et culturelle de la ville, devient une stratégie de développement urbain, et témoigne d'une évolution des valeurs de référence de l'aménagement urbain.
- 5 Cet article a pour objet d'explicitier la problématique de cette thèse en cours : d'une part sa démarche (ce qui est cherché, et de quel point de vue), d'autre part ses méthodes (ses stratégies d'analyse).

Une démarche de recherche paysagiste

- 6 La démarche de cette recherche a été initiée par la découverte d'un espace qui est devenu l'objet d'un travail personnel de fin d'études⁷ de paysagiste DPLG : le lit mineur de la Têt, fleuve qui traverse Perpignan en son centre. Il s'agit d'un espace imposant, de plus de cent mètres de large, encaissé de six mètres par rapport au reste de la ville, composé de berges luxuriantes arborées (peuplier, saule, frêne, aulne) et herbacées (canne de Provence). Non seulement cette végétation est inhabituelle dans un milieu urbain accoutumé aux plantations soignées – elle pousse, se développe et se renouvelle spontanément, au fil des crues torrentielles qui transforment régulièrement le fleuve, enlevant au passage certains végétaux, charriant alluvions et galets depuis les montagnes du relief pyrénéen –, mais, avec son linéaire de treize kilomètres, elle provoque un contraste saisissant avec la densité de cette ville méditerranéenne très minérale. Or, ce fleuve était⁸ encore considéré comme un délaissé urbain, fréquenté seulement par quelques pêcheurs, et de rares promeneurs avec leur chien : « La Têt, pour l'instant, ne représente pas grand-chose. (...) Et moi qui suis catalane, j'ai un peu honte quand mes amis viennent et me disent : "mais c'est moche, c'est sale ici !" : c'est vrai... » ; « Je pense que les gens ne viennent pas justement à cause de toute cette végétation. (...) Avec toute cette végétation, c'est pas très agréable de se balader⁹. »
- 7 L'étonnement alors suscité par cette différence de perception entre le regard de nombreux Perpignanaïses et le regard d'une paysagiste a été l'élément déclencheur d'un questionnement sur la relation ville-nature, par le prisme du fleuve. Ce questionnement s'est ensuite poursuivi dans le cadre d'une thèse de doctorat. Les interrogations du praticien et celles du scientifique nous semblent en effet complémentaires. Le paysagiste Michel Corajoud, comme le chercheur, pose les questions suivantes : « Que s'est-il tramé, que se trame-t-il sur ce lieu ? Que veut-on faire de lui ? Et qui le veut ? Quel fut son apogée, à quand remonte son déclin, pourquoi

est-il disponible aujourd'hui et pourquoi doit-on le transformer ? Quelles sont ses inclinaisons et dans quel enchaînement d'espaces est-il inscrit¹⁰ ? ». Selon nous, l'intérêt d'une étude des paysages fluviaux urbains est ainsi double. Non seulement elle constitue un objectif en soi, dans une perspective de compréhension d'une évolution physique et culturelle en cours, en contribuant à alimenter les réflexions actuelles menées sur les espaces ouverts publics, mais elle est également un moyen non négligeable d'agir avec lucidité sur l'espace fluvial, en évitant notamment de répéter machinalement des formes uniformisées par les modes architecturaux du moment.

- 8 Au travers des transformations actuelles des paysages fluviaux, c'est une lecture des évolutions sociétales du rapport de l'habitant à la nature d'une part, mais aussi des manières de concevoir l'urbanisation d'autre part, qui peut être approfondie. Définies comme « *construction mentale ou/et objectale* figurant un espace géographique » (Lévy, Lussault, 2007), les analyses des représentations sociales de l'espace sont un outil particulièrement adapté pour cette lecture (Gumuchian, 1991¹¹). Leurs caractères matériel et immatériel s'expriment respectivement, dans ce contexte de recherche, au travers des pratiques sociales et des imaginaires fluviaux. Les pratiques sociales de l'espace concernent les modalités d'usage (promenade, pêche, etc.). Les imaginaires fluviaux sont autant ceux des usagers que des aménageurs (aménagement paysager des berges, aménagement urbain en relation avec le fleuve : projets fonciers et viaires). Pratiques et imaginaires donc sont étroitement liés, s'influencent l'un l'autre, et se confondent. Au travers de documents visuels et discursifs, ils seront ici les angles d'analyse des « idéologies de la ville » (Roncayolo, 1996).
- 9 Cette analyse des représentations sociales des cours d'eau urbains est structurée autour d'une démarche comparative entre deux villes afin d'évaluer les processus d'évolution qui leur sont propres. Le Lez à Montpellier est un contrepoint intéressant à la Têt, dans la mesure où ce fleuve a déjà été très modifié, très approprié, très humanisé.

Figure 2. La Têt à Perpignan et le Lez à Montpellier (de haut en bas)



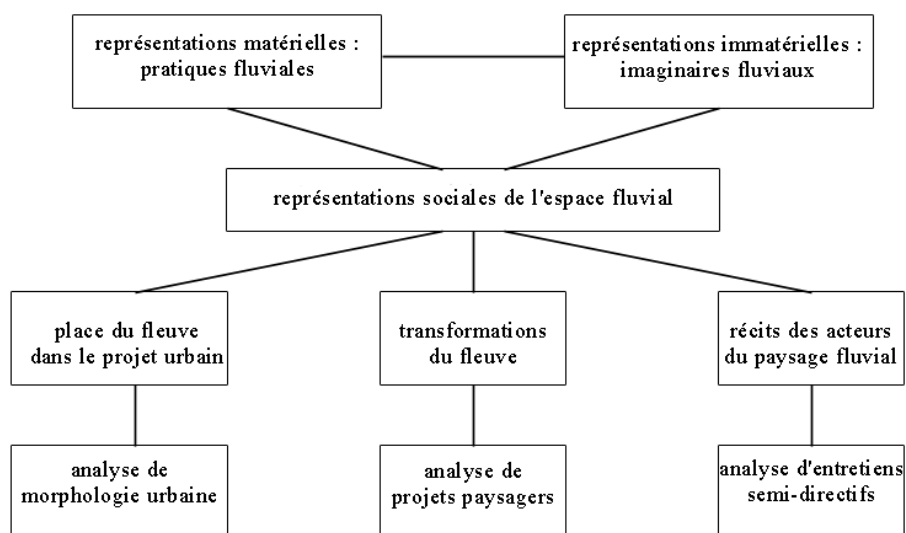
Source : Fanny Romain, 2007.

- 10 Ses berges sont extrêmement fréquentées par les habitants, que ce soit dans sa partie canalisée et bétonnée du centre-ville (le « Lez urbain », tronçon aménagé dès 1977 lors de la réalisation du quartier Antigone), ou bien en amont, le long du « Lez vert », où l'aspect naturel, arboré et rural du fleuve a été maintenu. De plus, la rive urbaine la plus récente, Port Marianne, « de l'autre côté du fleuve », ne fait pas l'objet d'une ségrégation sociospatiale, contrairement au quartier du Vernet à Perpignan¹². Montpellier et Perpignan présentent l'intérêt d'être à deux états différents d'intégration urbaine du cours d'eau, et peut-être à deux moments différents de leur relation à ce dernier. Ces deux villes de la région Languedoc-Roussillon ont donc été sélectionnées pour comprendre les évolutions des représentations sociales du fleuve qui ont transformé la nature de l'insertion morphologique de ce dernier dans la ville.

Trois méthodes d'analyse des représentations sociales du fleuve en ville

- 11 Dans la mesure où le paysage est défini à la fois comme l'interaction entre une figure matérielle et la société dans son environnement, une démarche de géographie sociale est justifiée pour aborder l'analyse de la construction des paysages fluviaux urbains nord-méditerranéens. Des sources multiples sont alors indispensables pour conduire cette approche sociospatiale. Les sources ici sélectionnées permettent de conjuguer terrain et discours d'acteurs sur ce terrain. Leur analyse est structurée en trois volets : un premier volet portant sur la place du fleuve au sein du projet urbain ; un second volet concernant la transformation du fleuve lui-même ; et un dernier, centré sur les récits des différents acteurs de ces nouveaux paysages fluviaux.

Figure 3. Organisation schématique de la méthodologie de la thèse

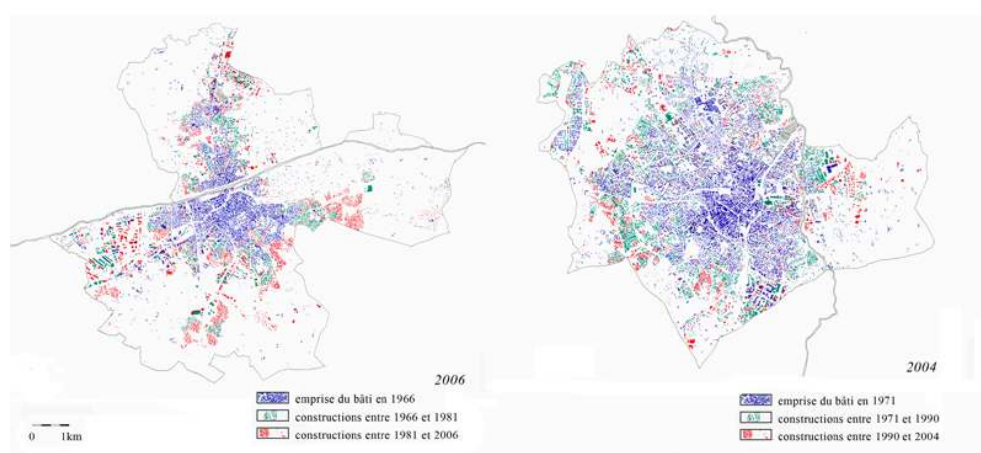


Source : Fanny Romain, 2009.

Analyser la place du fleuve dans le projet urbain

- 12 La première échelle d'analyse s'attache à décrire la place du fleuve dans le projet urbain, pour comprendre l'évolution de la nature des relations entre la ville et le fleuve. Quelle est l'utilisation du fleuve torrentiel dans la vie urbaine, comment est-il intégré dans la structure bâtie et viaire de l'ensemble de l'agglomération ?
- 13 C'est par une étude de morphologie urbaine que peut être mesuré le degré d'intégration du fleuve dans la structure de la ville. La morphologie urbaine a été définie comme la « trame matérielle des pratiques » (Roncayolo, 1996). Elle est une méthode d'analyse non seulement des formes prises par l'urbanisation en termes d'organisation bâtie et viaire, mais aussi des formes prises par les activités présentes aux abords des fleuves étudiés (Allain, 2005¹³). En observant aussi bien les mises en œuvre des politiques urbaines (choix d'équipements publics en façade fluviale, plans de déplacements urbains) que leur réception par les usagers (modes d'occupation du fleuve, degré de fréquentation de cet espace public par exemple), les pratiques spatiales sont observées à plusieurs échelles géographiques.
- 14 À l'échelle de l'ensemble de la ville, celle des macrostructures, la relation entre le fleuve et les différents éléments du tissu urbain est étudiée à l'aide d'un travail de cartographie d'évolution de la composition urbaine des deux villes. Un corpus de cartes IGN au 1/25 000 des deux villes est réuni, pour établir une carte d'évolution du bâti et du réseau viaire sur cinquante ans.

Figure 4. Cartes d'évolution du bâti à Perpignan et à Montpellier (de gauche à droite)



Source : Fanny Romain, 2008.

- 15 Les informations fournies par diverses sources écrites viennent compléter et expliquer les conclusions de ces cartes (synthèse bibliographique des recherches historiques et urbaines, données tirées des rapports de présentation des différents plans locaux d'urbanisme, et brochures de communication des deux villes). À l'échelle des abords du fleuve, l'échelle des mésostructures, ces diverses sources sont complétées par des observations de terrain qualifiant l'utilisation du sol par la présence ou l'absence d'activités, d'ordre physique (pratiques de loisirs sur le fleuve et ses berges) et d'ordre économique (espaces publics ou privés tels que commerces, équipements ou infrastructures en relation avec le fleuve).

Analyser les transformations du fleuve

- 16 L'étude est ensuite recentrée sur le fleuve lui-même : l'aspect de son lit et de ses abords directs. L'aménagement fluvial a été (et est encore) d'ordre technique, hydraulique : mise en place de barrages, de seuils, de digues, calibrage du lit en vue de maîtriser les débits. Il a été (et est encore) d'ordre architectural, sur les façades bâties qui longent les cours d'eau urbains. Mais l'aménagement d'ordre paysager, sur l'aspect esthétique des berges du fleuve, est plus récent, avec notamment le développement des interventions des paysagistes concepteurs dans le cadre des commandes publiques des collectivités (Donadieu, 2000). La transformation actuelle des fleuves est ainsi significative du regard porté sur eux aujourd'hui, et l'étude des récents projets d'aménagement paysager des berges de la Têt et du Lez y trouve sa pertinence.
- 17 Pris dans un sens architectural et technique, le projet est un « dessin (en plan, coupe, élévation) d'un édifice à construire », d'un objet, « antérieur à la réalisation¹⁴ ». Plus généralement, c'est l'« image d'une situation, d'un état que l'on pense atteindre (...) : une idée, une intention, un plan, un programme, une résolution¹⁵ ». Projeter, du latin *projectare*, a été en effet employé tout d'abord pour désigner l'action de « jeter au loin, en avant¹⁶ », « dehors, à terre¹⁷ » (XII^e siècle, *porjeter*). Mais le projet architectural, ou de paysage, désigne aussi l'état final, « l'exécution, la réalisation¹⁸ » de ce dessin. L'analyse d'un projet peut être effectuée à ces deux niveaux complémentaires : au niveau de la conception, en deux dimensions graphiques, et au niveau de la réalisation, sur le terrain. Il devient possible de mesurer l'écart entre le projet décrit par son auteur, le projet réalisé et la perception de ce même projet par ses utilisateurs. Au-delà de cette première définition, la notion de projet contient des paramètres plus généraux : un projet de paysage, comme l'est ici l'aménagement d'un fleuve urbain, est à la fois un projet architecturant, au sens où il propose des formes et des organisations spécifiques, mais aussi un projet de gestion de l'espace matériel, prenant en compte le long terme, et un projet social dans la mesure où il anticipe des pratiques à organiser (Choay, Merlin, 2000).
- 18 Une étude comparative des projets de paysage récents relatifs aux cours d'eau urbains que sont le Lez et la Têt peut faire émerger des similitudes en termes de réflexions paysagères. Y a-t-il aujourd'hui un langage commun à l'aménagement des rivières urbaines des villes méditerranéennes ? L'idée de nature sauvage dans la ville, qui est déjà présente dans la gestion écologique de quelques espaces verts, comme à Barcelone ou à Montpellier (Aggeri, 2004), peut-elle concerner les rivières ? Comment se situent les projets des architectes et des paysagistes face à l'idée de nature dans la ville ? Ces projets traduisent-ils une évolution du mode de penser la ville méditerranéenne, notamment par une articulation des enjeux écologiques, hydrologiques, et urbains, dans le cadre des utopies de villes durables ?
- 19 D'un point de vue méthodologique, l'analyse de ces projets se focalise non seulement sur les réalisations effectuées, mais aussi sur les différentes étapes de conception des projets avant leur livraison, ainsi que sur les diagnostics et les études menés en amont des projets. Ces informations sont situées précisément dans leur contexte temporel afin de valider ou d'invalidier l'hypothèse d'une évolution des projets vers une plus grande intégration des processus naturels dans le milieu urbain. L'évolution des discours sur l'idée de nature est-elle effective dans les projets réalisés ? C'est une étude des derniers projets d'aménagement des berges de chacun des deux fleuves (le projet du « Lez vert »

à Montpellier, et celui de l'architecte Philippe Pous et du paysagiste Franch Marti à Perpignan) qui permettra d'en rendre compte. Plusieurs aspects de ces projets sont donc envisagés : le projet lui-même, étudié *in situ* (formes, topographie, accès, végétation, pleins/vides, composition), et la communication du projet : littérature écrite (conférences, textes de diagnostics et de projets) et dessinée (perspectives, coupes, plans masses, images de référence). Tous ces éléments permettront d'établir la genèse de ces projets, leur mise en œuvre et leurs impacts perceptifs.

Figure 5. À gauche : photomontage du projet d'aménagement des berges de la Têt à Perpignan ; à droite : plan localisant l'ensemble du projet du Lez vert à Montpellier



Source : Philippe Pous, Franch Marty, BE2T (à gauche) ; Direction paysage et nature, mairie de Montpellier (à droite).

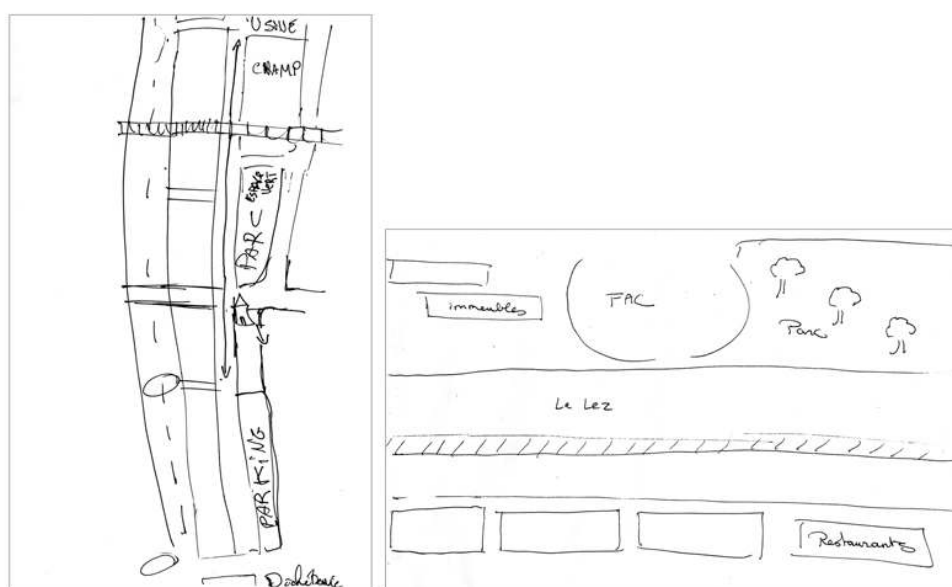
Analyser les récits des différents acteurs du paysage fluvial urbain

- 20 Enfin, la dernière étape d'analyse qui participe de cette définition des représentations sociales du fleuve est abordée au travers d'une analyse des récits¹⁹ des différents acteurs de ces nouveaux paysages fluviaux urbains. Ceci afin de déterminer plus précisément l'image qu'ont ces différents groupes (producteurs ou consommateurs du paysage) du (des) fleuve(s) méditerranéen(s), ainsi que leurs relations à ce(s) fleuve(s). L'intérêt de ce corpus réside dans la possibilité de repérer les valeurs référentielles qui conduisent la transformation de ces paysages : il s'agit de comprendre s'il y a une évolution des valeurs éthiques et esthétiques lors des prises de décision politique, si le discours de l'écologue est en passe de supplanter celui de l'ingénieur, et si les politiques de la nature en ville se résument toujours à son verdissement, selon les termes de la géographe Nicole Mathieu (1999).
- 21 La méthode d'enquête retenue est celle d'une analyse qualitative d'entretiens semi-directifs effectués auprès des différents acteurs du fleuve : les usagers, qui constituent

le public demandeur et/ou destinataire de la transformation du fleuve ; les commanditaires et décideurs politiques (maîtres d'ouvrage), qui fixent les objectifs généraux des projets ; et les « concepteurs » (maîtres d'œuvre) ayant participé à l'aménagement des deux fleuves étudiés, interprètes de ces commandes.

- 22 L'objectif n'est pas de mettre en contradiction les points de vue, mais d'articuler les différentes représentations du fleuve pour en avoir une vision plus complète. Pour cela, un guide d'entretien est tout d'abord établi, qui découpe l'entretien en trois grandes séries de questions. Une première série porte sur l'opinion et les pratiques des interviewés sur le fleuve concerné : quelle idée globale ont-ils de ce fleuve ? quel avis donnent-ils des différentes séquences paysagères de cette traversée urbaine et/ou des différents aménagements réalisés ? quand y vont-ils ? où le traversent-ils ? pour y faire quoi ? depuis quand ?
- 23 Une seconde série de questions, modulée selon la catégorie d'acteurs interviewés, tente de cerner les critères qui semblent aujourd'hui pris en compte pour son aménagement et sa gestion : quels arguments pensent-ils être importants ou écoutés ; et, pour les praticiens, quels sont leurs outils d'action. Une dernière série de questions est davantage focalisée sur les souhaits éventuels des différents acteurs quant à l'évolution de l'aspect et des pratiques de cette rivière en particulier, et des rivières en général : comment doit être selon eux une rivière en ville ? quel type de nature pensent-ils y avoir sa place ? quelles actions leur semblent prioritaires à mener sur le fleuve concerné : favoriser certains usages, la sécurité, la biodiversité, la mise en scène ? Il est également proposé aux enquêtés de représenter sur une feuille le fleuve dans la ville (documents appelés « cartes mentales »). L'ensemble de ces entretiens est ensuite analysé, les parties les plus significatives en sont retranscrites, puis l'interprétation de ces données est effectuée dans la rédaction d'un compte rendu d'entretiens²⁰.

Figure 6. Cartes mentales effectuées par deux enquêtés en 2009



À gauche, carte relative à la Têt à Perpignan ; à droite, carte relative au Lez à Montpellier.

Conclusion

- 24 L'étude des formes urbaines et de l'évolution des paysages gagne à se nourrir d'une approche à la fois comparative et sociospatiale. Partant du constat que le fleuve est désormais porteur d'image urbaine, les représentations sociales du fleuve dans deux villes nord-méditerranéennes (Perpignan et Montpellier) sont analysées pour comprendre ce changement. Cette démarche permet de sortir du cas particulier pour tenter de mesurer une évolution sociétale : comment raisonne-t-on la ville et son développement au travers des projets paysagers et urbanistiques liés au fleuve ? Nous tentons dans cette recherche de vérifier l'hypothèse de paysages fluviaux structurants pour la ville, et identitaires pour les citoyens, par la description des pratiques du fleuve, de ses transformations matérielles, et des discours écrits et oraux (recueillis dans la presse, les documents de projets, et les entretiens réalisés) à son sujet. Ces différents éléments sont étudiés dans le cadre d'une analyse de morphologie urbaine, d'une analyse de projets paysagers, et d'une analyse d'entretiens semi-directifs. Les sources sélectionnées sont représentatives d'une situation donnée, elles n'ont pas vocation à couvrir l'ensemble du corpus relatif à ce sujet. Néanmoins, cette recherche gagnerait à être complétée d'autres situations fluviales urbaines, telles que celles de Nice ou de Marseille, en vue d'obtenir un panorama plus précis de la situation méditerranéenne française. Cette connaissance établie, des comparaisons avec d'autres pays nord-méditerranéens seraient alors pertinentes.

BIBLIOGRAPHIE

Aggeri, G., « La nature sauvage et champêtre dans les villes : origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier », thèse de doctorat, ENGREF, 2004, 323 p.

Allain, R., *Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville* (2004), rééd., Paris, Armand Colin, 2005, 254 p.

Berque, A., *Les Raisons du paysage*, Paris, Hazan, 1995.

Bethemont, J., Pelletier, J., « Lyon et ses fleuves : des berges perdues aux quais retrouvés », *Géocarrefour. Villes et fleuves au Japon et en France*, vol. 65, n° 4, Lyon, 1990, p. 300-307.

Bonin, S., « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », *Strates : matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, 2007, p. 185-197.

Chabenat, G., *L'Aménagement fluvial et la mémoire : parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1996, 302 p.

Choay, F., Merlin, P., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2000, 902 p.

Corbin, A., *L'Homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001, 190 p.

- Donadieu, P., *La Société paysagiste*, Arles/Versailles, Actes sud/ENSP, 2000, 149 p.
- Gumuchian, H., *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos-Economica, 1991, 143 p.
- Labasse, J., « Réflexions d'un géographe sur le couple ville-fleuve », *La Ville et le Fleuve*, congrès national des sociétés savantes, Paris, éditions du CTHS, 1989, 446 p.
- Levy, J. et Lussault, M. (sous la dir. de), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2007, 1034 p.
- Mathieu, N., « Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie », article en ligne sur le site du festival international de géographie de Saint-Dié, 1999.
- Roger, A., *Court Traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, 199 p.
- Roncayolo, M., *Les Grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, éditions de l'EHESS, 1996, 507 p.
- Valette, P., *Les Paysages fluviaux urbains*, vidéo de 45 minutes, université de Toulouse-Le-Mirail/Laboratoire Géode, Canal U, 2006.

NOTES

1. De haut en bas et de gauche à droite : Bordeaux, aménagement par Michel et Claire Corajoud d'un miroir d'eau entre la place de la Bourse et la Garonne (source : <http://www.33-bordeaux.com/bourse-miroir-eau.htm>) ; Lyon, promenade sur l'estacade du Rhône (Le Grand Lyon) ; Paris, opération « Paris plage » sur la Seine (source : <http://marais.evous.fr/Les-plages-a-Paris-Plage.html>) ; Nantes, aménagement du quai François-Mitterrand sur la Loire par le paysagiste Alexandre Chemetoff (source : dossier de presse du 13 janvier 2005).
2. L'idée du « retour au fleuve » (et les expressions employant en leitmotiv le préfixe « re ») est récurrente dans les articles et les dossiers des revues spécialisées consacrés aux aménagements fluviaux. Voir les revues suivantes :
Diagonal, n° 64, « Berges entre ville et fleuve », Paris, 1987, p. 10-22 ; n° 163, « De berges en rives », Paris, 2003, p. 20-54.
Urbanisme, n° 201, « Présence de l'eau », Paris, 1984 ; n° 343, « Les paysages de l'eau : pour une poétique de la présence », Paris, 2005.
Topos, hors série, « UniverSeine : l'eau et le fleuve, sources d'aménagement et de création dans la ville », Boulogne-Billancourt, CAUE 92, 1991, 150 p.
3. En analyse littéraire, on utilise la notion de *topos* pour désigner un lieu commun, un thème récurrent.
4. Les liens ville-fleuve ne se limitent pas aux seules berges des cours d'eau, mais s'étendent à l'ensemble de la structure urbaine, dans la mesure où celle-ci est influencée par l'empreinte fluviale. Rapportées au fleuve, les pratiques spatiales concernent l'ensemble des pratiques sociales de l'espace fluvial, ce dernier étant composé non seulement du lit mineur et des berges hautes du fleuve, mais aussi des interconnexions avec le système urbain. Le fonctionnement général de la ville peut en effet être étroitement lié à des unités spatiales *a priori* isolées.
5. « Les représentations peuvent d'abord être différenciées selon leur caractère immatériel ou stabilisées dans des artefacts qui peuvent être matériels. On distinguera alors des représentations dites mentales qui correspondent à des actes de pensées et des états neurologiques, mais qui n'ont aucune matérialité autre que cérébrale. On dira d'elles qu'elles sont des schémas cognitifs élaborés à partir d'expériences personnelles ou interpersonnelles, et d'informations reçues ou

transmises. », dans Lévi, J. et Lussault, M. (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2007, 1034 p, p. 791.

6. Pris ici au double sens de dessein et de dessin sur le paysage.

7. Romain, F., « Comment la Têt peut investir Perpignan ? Espace du fleuve dans la ville », travail personnel de fin d'études, directeur d'études : Michel Viollet, École nationale supérieure du paysage de Versailles, 2007, 107 p.

8. En 2006, lorsque le travail de fin d'études a été engagé. Depuis la réalisation d'un aménagement des berges en 2008, les premiers résultats d'analyse permettent de constater des pratiques physiques du fleuve plus importantes, du moins chez les populations riveraines.

9. Interviews tirées du film de Cyril Tricot, *La Têt, un courant de nature dans la ville*, film commandé par la Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée.

10. Corajoud, M., « Le projet de paysage : lettre aux étudiants », sans date, sans édition, 13 p., et Brisson, J.-L. (sous la dir.), *Le Jardinier, l'Artiste et l'Ingénieur*, Besançon, les Éditions de l'Imprimeur, 2000, 94 p.

11. Dans son ouvrage *Représentations et aménagement du territoire* (1991), le géographe Hervé Gumuchian souligne l'importance de cette démarche scientifique : « Les individus étudiés dans leurs rapports à l'espace ne le sont jamais comme des objets spatiaux mais toujours comme des sujets. Comment vivent-ils leur espace, voire comment le rêvent-ils ? Telles sont les questions qui doivent demeurer centrales dans toute recherche géographique. »

12. À Perpignan, la population du Vernet est majoritairement jeune, peu diplômée, sans activité professionnelle (on compte 45,3 % de chômeurs dans ces quartiers Nord de Perpignan en 2003, contre 24,7 % sur l'ensemble de la commune). Les termes « ghettoïsation » et « crise urbaine » sont d'ailleurs employés dans le rapport de présentation du plan local d'urbanisme de Perpignan, pour y évoquer l'importance d'une classe sociale à faibles revenus. À Montpellier au contraire, la population de Port Marianne fait l'objet d'une répartition plus homogène entre les différents profils de catégories socioprofessionnelles de ses habitants.

13. M.R.G. Zenzen, père de la morphologie urbaine anglo-saxonne, définit trois structures dans les éléments du système morphologique, que sont le plan, le bâti, et l'usage du sol, décrits par Rémy Allain, 2005. Nous reprenons ici en partie ces éléments.

14. Robert, P. (sous la dir.), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2001.

15. *Ibid.*

16. Dauzat, A., Dubois, J., Mitterand, H. (revu et corrigé par), *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 4^e éd. Paris, Librairie Larousse, 1964.

17. Rey, A. (sous la dir.), *Le Grand Robert de la langue française*, op. cit.

18. *Ibid.*

19. Le substantif « récit » est ici préféré à celui de « discours », dans la mesure où l'analyse conduite donne une place importante à la dimension narrative des enquêtes réalisées.

20. Beaud, S. et Weber, F., *Guide de l'enquête de terrain*, dernière éd., Paris, La Découverte, coll. « Guide Repères », 2003.

RÉSUMÉS

Le fleuve, après une période de « disparition » de la scène urbaine (enterré, canalisé, support de diverses infrastructures), ressurgit depuis deux décennies comme pièce essentielle du décor urbain. Dans les villes nord-méditerranéennes, qui n'ont pourtant pas eu cette tradition de scénographie fluviale, du fait de son régime irrégulier, le fleuve commence à jouer aussi un rôle d'image urbaine. Le sens et les enjeux de cette construction paysagère font l'objet d'une thèse, dont cet article expose la démarche. Celle-ci s'appuie sur une approche comparative entre deux villes du Midi français, Perpignan et Montpellier, traversées respectivement par la Têt et le Lez, pour évaluer la pertinence d'un modèle d'évolution des villes nord-méditerranéennes. L'analyse en cours porte à la fois sur les pratiques et les imaginaires de ces deux fleuves urbains, afin de mettre en évidence les fonctions culturelles et sociales qui lui sont aujourd'hui données.

The last couple of decades saw the resurgence of the river, which had previously “disappeared” from the urban scene (buried, canalized or used by several types of infrastructures), as a major part of the urban stage set. Even though its irregular flow used to prevent it from playing a similar role in North Mediterranean towns, the river has also become an important urban image there. The meanings and stakes of this landscape's construction are the subject of a thesis, whose reasoning is displayed in this article. It is based on a comparative approach of two towns in the South of France – Perpignan and Montpellier, respectively crossed by the rivers Têt and Lez –, so as to estimate the relevance of such a model of evolution in North Mediterranean towns. The undergoing analysis is focused on both urban river practices and imaginaries, in order to highlight the cultural and urban functions which are nowadays given to the river.

INDEX

Mots-clés : paysages fluviaux urbains, représentations sociales, projet de paysage, pratiques et imaginaires fluviaux

Keywords : urban river landscapes, social representations, landscape project, river practices and river imaginary

AUTEUR

FANNY ROMAIN

Fanny Romain est paysagiste DPLG, doctorante Larep/ ENSP/AgroParisTech en géographie sociale.

romainfanny[at]hotmail[dot]fr